

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2013-12-18 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 18e jour du mois de décembre 2013 à 20:10 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:  
Rachel Laflamme, Lina Lacharité, François Parenteau, Roger Tessier et Luc Bessette.

Le conseiller Denis Laroche est absent.

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le code municipal".

**SUJETS:**

- Adoption de l'ordre du jour
- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et du programme triennal d'immobilisations
- Adopteront le budget pour l'année 2014 et le programme triennal d'immobilisations
- Période de questions
- Levée de la séance

**(13-12-228) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(13-12-229) ADOPTION BUDGET 2014**

CONSIDÉRANT l'étude des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que le budget de la Municipalité de Lefebvre pour l'exercice financier 2014 soit adopté tel que présenté par la secrétaire- trésorière;

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**2014**

**REVENUS:**

Taxes	573 590.\$
Autres recettes de sources locales	63 450.\$
Transferts	<u>199 973.\$</u>
TOTAL DES RECETTES	837 013.\$

**AFFECTATIONS**

Réserves- autres	206 222.\$
Non-réservés	- .\$.
Fonds réservé carrière/Sablère	<u>2 000.\$</u>

TOTAL DES REVENUS  
ET AFFECTATIONS: **1 045 235.\$**

**CHARGES:**

Administration générale	189 634.\$
Sécurité publique	125 304.\$
Transport	355 723.\$
Hygiène du milieu	56 273.\$
Urbanisme & mise en valeur du territoire	12 721.\$
Loisirs et culture	152 678.\$
Frais de financement	620.\$

TOTAL DES CHARGES DE  
FONCTIONEMENT 892 953.\$

**CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

Amortissement (100 918.\$)

**AFFECTATIONS**

Fonds des dépenses en immobilisations	250 200.\$
Fonds réservé sablières	3 000.\$

TOTAL DES CHARGES  
ET AFFECTATIONS: **1 045 235.\$**

Qu'un document explicatif du budget soit distribué à chaque adresse civique dans la municipalité, conformément à l'article 957 du Code Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(13-12-230) ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT l'étude du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016;

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Lefebvre pour les trois exercices financiers suivants 2014, 2015 et 2016 soit adopté tel que présenté par la secrétaire- trésorière;

# PROJET	ANNÉE	TITRE DU PROJET	LE COÛT
#1	2014	Rénovation école	125 000.\$
#2	2014	Amélioration Centre / Église	71 000.\$
#3	2014	Photocopieur / Unité de finition	2 200.\$
#4	2014	Machinerie de voirie	52 000.\$
#5	2015	Toiture Hôtel de Ville	5 000.\$
#6	2015	Amélioration Centre/Église	75 000.\$
#7	2016	Pavage de rue	220 000.\$

**Total des coûts des projets pour l'année 2014:** 250 200.\$  
(Modes de financement/fonds d'administration et subvention)

**Total des coûts des projets pour l'année 2015:** 80 000.\$  
(Mode de financement/fonds d'administration et subvention)

**Total des coûts des projets pour l'année 2016:** 220 000.\$  
(Mode de financement/fonds d'administration et subvention)

Qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations soit distribué à chaque adresse civique dans la municipalité, conformément à l'article 957 du Code Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **(13-12-231) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller François Parenteau et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 20:20 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale &  
secrétaire- trésorière